

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2019-2020

Description des projets	Estimation des coûts	2018	2019	2020	Mode de financement À TITRE INDICATIF, (sujet à changement)
LOISIRS ET CULTURE					
Gymnase et locaux École St-Roch (partenariat Commission scolaire Sorel-Tracy)	687 750 \$	687 750 \$			Règlement d'emprunt
Terrain de tennis	30 000 \$			30 000 \$	Fonds général et subvention
Module de planches à roulettes (nouvelle fondation et relocalisation des modules)	20 000 \$		10 000 \$	10 000 \$	Fonds général et subvention
PARCS					
Sentier pédestre au Parc Raymond-Perron	25 000 \$		25 000 \$		Fonds général et subvention
COMMUNICATION					
Enseigne numérique	25 000 \$			25 000 \$	Fonds général et commandites
INFRASTRUCTURES					
Réfection et pavage du chemin Ruisseau-Laprade	625 000 \$	625 000 \$			Règlement d'emprunt et subvention (TECQ 2014-2018)
4e km de réfection et pavage du chemin de la Côte St-Jean	600 000 \$		600 000 \$		Fonds de carrières et sablières
Réfection 90 m d'une conduite pluviale Rue St-Pierre	40 000 \$		40 000 \$		Règlement d'emprunt et subvention
Installation d'une conduite pluviale, rue Joanne	80 000 \$	10 000 \$	25 000 \$	45 000 \$	Règlement d'emprunt et subvention
Réfection de la conduite pluviale rue St-Pierre	375 000 \$		190 000 \$	185 000 \$	Règlement d'emprunt et subvention
Réfection de la rue Guertin	40 000 \$		40 000 \$		Règlement d'emprunt et subvention
Réfection intersection rue Principale et Côte St-Jean (entrée-sortie de camions)	60 000 \$			60 000 \$	Fonds de carrières et sablières
Réfection des infrastructures, rue Richard	300 000 \$		300 000 \$		Règlement d'emprunt et subvention
Construction de systèmes de traitement des eaux usées (4e bassin)	500 000 \$			500 000 \$	Règlement d'emprunt et subvention
Réparation de la chambre des compteurs Sorel/St-Roch et St-Antoine/St-Roch	90 000 \$		45 000 \$	45 000 \$	Budget de l'aqueduc
Finaliser le bouclage d'aqueduc rang du Brûlé	15 000 \$	15 000 \$			Budget de l'aqueduc
BÂTIMENTS MUNICIPAUX					
Agrandissement de caserne pour le service de premiers répondants (PR-2)	40 000 \$			40 000 \$	Règlement d'emprunt et subvention
Rénovation de la Mairie (revêtement extérieur et section intérieure)	30 000 \$		30 000 \$		Fonds général
Rénovation du Chalet des Loisirs	50 000 \$		50 000 \$		Fonds général et subvention
		1 337 750 \$	1 355 000 \$	940 000 \$	